

COHÉSION D'ÉQUIPE



QUOI ? Formation des équipes à la méthodologie d'analyse des valeurs et de définition d'une vision et d'objectifs communs.

A l'issue, transfert des objectifs dans les équipes pour la mise en place d'un plan d'action répondant aux partenaires de l'entreprise interne et externe.

QUI ? L'ensemble des acteurs de l'entreprise.

OÙ ? Une partie en entreprise ou en extérieur, l'autre au sein de votre ou de vos établissements.

QUAND ?

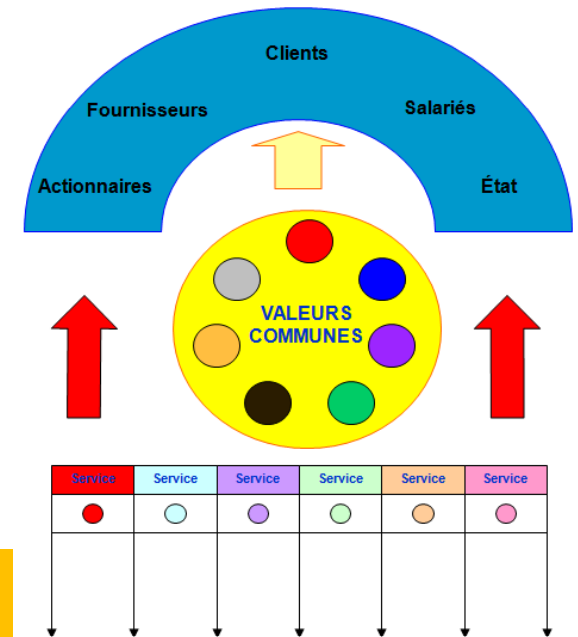
- 1 journée avec les membres de la direction
- 1 demi-journée par service
- 1 journée avec les membres de la direction 1 mois plus tard

COMMENT ?

Étape 1 : Adhésion à des valeurs communes
 Étape 2 : Identification à un projet commun
 Étape 3 : Mise en œuvre d'actions communes de progrès
 Étape 4 : Synthèse et évaluation des résultats, orientation vers d'autres progrès

LA LIBERTÉ D'ÊTRE APPARAÎT QUAND :

- L'être humain dispose des possibilités mentales de faire des choix et de prendre des décisions,
- Il dispose des possibilités matérielles d'agir selon ses choix et ses décisions.



EDGARD MORIN